

Le rôle de vigilance des associations pour préserver la biodiversité *- l'exemple du Poitou-Charentes -*



1. Contexte associatif
2. Axes de travail et moyens mis en oeuvre
3. Bilan rapide de 40 ans d'actions

Le milieu associatif régional

→ regroupe 12 associations, départementales, régionales et/ou thématiques

Soit : 4 400 adhérents (6000)

67 associations locales

50 salariés

→ création fin des années 1960

→ **Missions :**

- étude de la nature et sa protection
- amélioration de l'environnement et du cadre de vie
- regroupement et représentation des APNE dans la région / agir conjointement
- protection et la gestion des milieux naturels,
- agriculture et l'environnement,
- ...

→ **Stratégie :**

- concertation-contestation
- vision globale des enjeux → intérêt général
- apolitique

→ **Moyens**

- * système fédératif
- * réseau d'adhérents/bénévoles
- * partenariats locaux
- * commissions (~100/dept)
- * aide dans coordination / salariés
- * connaissance enjeux du territoire s'affinant (atlas...)



Axes de travail et exemples

1. Améliorer le droit de l'environnement et le faire respecter

- * une gestion de l'eau responsable :
→ *barrage de la Trézence, retenues de la Boutonne ...*
- * une politique de transports cohérente :
→ *projet de LGV minimisant les impacts sur l'avifaune de plaine ...*
- * un développement durable logique :
→ *anti-coagulants contre les rongeurs invasifs en ZH*
→ *implantation d'éoliennes en Natura 2000*

2. Mieux connaître notre environnement

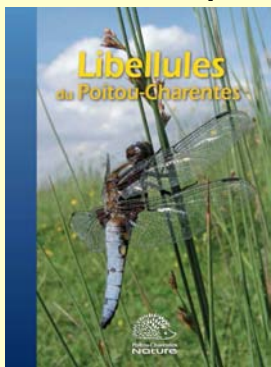
- * coordination d'inventaires régionaux, départementaux depuis 15 ans orientés sur des indicateurs partagés avec :
 - synthèse des données existantes
 - inventaires orientés / 2-4 ans
 - formation et animation d'un réseau naturaliste
 - protection : *élaborer le statut patrimonial, prise en compte de sites*
 - diffusion au plus large : *atlas, sorties découverte*



< 5 000 observations



212 naturalistes



> 50 sorties

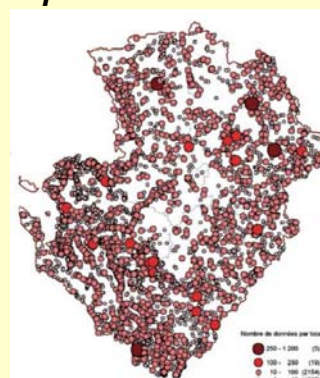


Figure 17 : carte du nombre de données collectées par localité



61 000 observations

Axes de travail et exemples

3. Faire de chaque citoyen un acteur du développement soutenable

- * partage de cette connaissance : *publications, plaquettes, plate-forme ORE, sorties nature (>250 / an)*
- * programmes pédagogiques
7 400 élèves / Charente en 2008
- * force de propositions lors des élections
des régionales aux municipales
- * accompagnement des collectivités dans la réappropriation de leur patrimoine naturel
- * partenariat avec industriels volontaires



4. Rôle pilote voir de *pompier* / préserver espèces et espaces

- * acquisition, gestion et chantiers de sites
- * actions de surveillance d'espèces sensibles
- * rôle d'alerte sur les espèces invasives
- * contribution indispensable / Natura 2000, ZNIEFF, CREN, RNV ...



Découverte, étude, programme test d'éradication / 1 esp invasive



1ère charte deptale protection C-S bâti public
~ 100 SOS chiro / an



10 micro-sites
Orchidées restaurés

234 nids protégés /
120 bénévoles P-C

Rapide bilan de 40 ans d'actions

Une amélioration de la connaissance de notre patrimoine naturel

Sur un ensemble d'indicateurs

Mais lacunes importantes sur la plupart des invertébrés

Et absence de dispositif de suivi global de la biodiversité

Une priorité sur les espèces/espaces remarquables

Et une réorientation aussi sur la « nature banale »

Seule la maîtrise foncière constitue un outil viable de protection des sites

Des passerelles de plus en plus concrètes avec le monde agricole

Mais encore un système au cas par cas

Et un combat pour 1 baisse rapide et durable de l'utilisation des phytocides

Un partage plus important de ce combat avec la population et les collectivités

Mais un réseau d'adhérents encore trop faible pour assurer un relais sur toutes les thématiques et tout le territoire

Le besoin de passer par des protections réglementaires fortes / vision à long terme

Une reconnaissance morale de + en + importante

Mais des moyens mis à disposition encore trop faibles

Et une priorité toujours donnée aux enjeux économiques et au court terme

Un dispositif législatif renforcé

Mais qu'il faut faire appliquer au quotidien

Une dégradation de la biodiversité qui se poursuit